

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 231-2018
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.687

Déposée le: 19.11.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Michel (Schattenhalb, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 22.11.2018

N° d'ACE: 98/2019 du 6 février 2019
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: -
Proposition du Conseil-exécutif: **Adoption sous forme de postulat**



Le canton saisit l'opportunité du retentissement mondial d'une course automobile en ville de Berne

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'utiliser une part substantielle des moyens prévus pour le tourisme ou, le cas échéant, de ceux de la Promotion économique du canton de Berne, pour accompagner la course de Formule E dans la ville de Berne en 2019 à des fins de promotion de l'image de Berne ;
2. de soutenir financièrement, et dans un cadre distinct, les destinations touristiques du canton de Berne, en particulier Bern Tourismus, dans leurs efforts visant à saisir l'opportunité de cet évènement en termes de marketing ;
3. de faire en sorte que le canton de Berne s'engage à accueillir une nouvelle fois, après 2019, une manifestation sportive comparable de renommée internationale.

Développement :

De 1950 à 1954, Berne a posé un jalon dans l'histoire du sport automobile international en diffusant des courses de formule 1. En 2019, Berne renoue avec cette histoire grâce au retour de la compétition automobile internationale et à la course de formule E. L'autorisation du Conseil communal de la ville de Berne, le soutien de la majorité du Conseil de ville et l'inscription de l'évènement du 22 juin 2019 dans le calendrier des courses de la FIA permettent d'atteindre un objectif important, à savoir la poursuite ininterrompue de la série en Suisse après le démarrage réussi à Zurich.

Comme à Zurich, cet évènement et le programme qui l'accompagne doivent se transformer en fête populaire. Des opportunités attrayantes doivent être offertes pour assister gratuitement à la course. L'autorisation du Conseil communal de la ville de Berne était assortie d'un grand nombre de conditions, que l'organisateur suisse de la course de formule E doit financer lui-même. L'évènement dans sa globalité, c'est-à-dire avec le programme qui l'accompagne, devra en particulier se dérouler sans incidence sur le climat.

Grâce à cet évènement, Berne – soit la ville et le canton – se rangera parmi les villes célèbres que sont Mexico, Hong Kong, Paris, Monaco, Berlin et New York, qui figurent toutes aussi dans le calendrier des courses. Cette série a donc aussi un rayonnement important et même mondial, offrant ainsi au canton et à la ville de Berne une opportunité de premier ordre en termes de marketing qui doit évidemment être saisie.

Outre le fait que de tels évènements permettent de poursuivre le développement de nouvelles avancées techniques plus respectueuses de l'environnement et de promouvoir la mutation nécessaire vers des véhicules à propulsion électrique, cet évènement sera financé en totalité par les organisateurs eux-mêmes, c'est-à-dire que les pouvoirs publics n'auront pas de coûts directs à assumer (motion ayant valeur de directive).

Motivation de l'urgence : la manifestation en question a lieu en juin 2019.

Réponse du Conseil-exécutif

La course de formule E du 22 juin 2019 constitue une occasion unique de présenter les attraits touristiques et les performances économiques de la ville et du canton de Berne à un public international. Le Conseil-exécutif est donc favorable à la tenue de cet évènement.

Les manifestations sportives internationales et, dans l'idéal, récurrentes, sont un élément important de la publicité touristique. Dans son article 2, la loi du 20 juin 2005 sur le développement du tourisme (RSB 935.211) prévoit des aides financières cantonales pour l'organisation de manifestations. Quant à l'article 4b, il permet de soutenir également les candidatures en la matière. Pour bénéficier d'un soutien financier cantonal, une manifestation doit fournir une contribution essentielle à la création de valeur et avoir des effets publicitaires notables au niveau international.

L'organisation faîtière BE! Tourisme SA et les destinations se chargent de la publicité touristique pour le canton de Berne. Dans le cadre d'une convention de prestations supplémentaire, BE! Tourisme SA a déjà reçu pour mandat de commercialiser les grandes manifestations (sportives) à rayonnement international. L'organisation d'activités concrètes axées sur les différents groupes

cibles du Grand Prix 2019 de Formule E reviendra en premier lieu à Bern Welcome, l'organe responsable de la promotion du tourisme en ville et région de Berne. Au besoin, Bern Welcome pourra soumettre une demande de soutien financier auprès du beco Economie bernoise. Aucune contribution ne peut par contre être sollicitée auprès du Fonds du sport et du Fonds de loterie.

Toutes les conditions sont donc réunies pour promouvoir le site bernois au niveau international et ramener de nouvelles manifestations dans le canton de Berne dans la foulée du Grand Prix de Formule E. Dans ce contexte, le Conseil-exécutif est disposé à adopter la motion sous forme de postulat.

Destinataire

- Grand Conseil